

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce cinquième jour du mois de novembre deux mille douze à dix-neuf heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le conseiller Simon Théberge.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Danielle Bilodeau, greffière.

---

**CV-2012-09-77**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 novembre 2012, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 5.4, 9.4, 12.1 et 21.4 intitulées :

#### **« Ressources humaines**

Création d'un poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif et d'un poste de gestionnaire de projets corporatifs à la Direction des finances et des services administratifs et abolition du poste d'adjointe au directeur de cette direction

Réf. : RH-2012-095 »

#### **« Environnement et infrastructures**

Participation de la Ville au projet d'Accès transports viables « Mon plan – Rive-Sud »

Réf. : EI-2012-076 »

#### **« Vie communautaire**

Modifications du programme Camp de jour

Réf. : DVC-SOC-2012-034 »

« **Adoption de règlement(s)**

Adoption du Règlement RV-2012-11-93 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de zones d'éboulis, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : URBA-2012-103 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Direction générale**

Autorisation à un conseiller aux fins de sa participation à une activité au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc.

Réf. : DG-2012-128 »

« **Conseil**

Priorité accordée aux travaux de réaménagement de l'échangeur 314 »

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-09-78**

**Période de questions**

Environ 130 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

**CV-2012-09-79**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2012 et de la séance extraordinaire du 24 octobre 2012**

ATTENDU QU'une copie de ces procès-verbaux a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 15 octobre 2012 et de la séance extraordinaire tenue le 24 octobre 2012.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-09-80**

**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 9, 15, 16 et 23 octobre 2012**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 9, 15, 16 et 23 octobre 2012 est déposé.

**CV-2012-09-81****Création d'un poste de technicien en muséologie au Service des arts et de la culture**Réf. : [RH-2012-092](#)

ATTENDU l'analyse des besoins du Services des arts et de la culture ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De créer un poste régulier à temps complet de technicien en muséologie, classe 9, au Service des arts et de la culture.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-82****Reclassification de la fonction d'opérateur spécialisé en incinération**Réf. : [RH-2012-094](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'approuver la modification de la classification de la fonction d'opérateur spécialisé en incinération indiquée à la fiche de prise de décision RH-2012-094, et ce, à compter de la date de la présente résolution et d'autoriser les ajustements de salaire requis.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-83****Désignation d'un représentant de l'employeur au comité d'assurance collective**Réf. : [RH-2012-097](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De désigner Jacques Nadeau, chef du Service des relations du travail et de la santé et sécurité au travail, à titre de membre désigné par l'employeur au comité d'assurance collective, en remplacement du directeur adjoint de la Direction des ressources humaines.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-84****Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités**

Réf. : [DG-2012-124](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la conseillère Janet Jones à participer aux activités offertes par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches qui auront lieu les 5 décembre 2012, 14 février et 28 mars 2013 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces évènements.

D'autoriser la conseillère Anne Ladouceur à participer aux rencontres du comité Femmes et gouvernance locale de l'Union des municipalités du Québec qui auront lieu d'ici la fin de l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-09-85**

**Engagement de la Ville à l'égard des travaux permanents d'aqueduc et d'égouts, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rues, d'éclairage, de signalisation routière pour le développement de la phase II du Parc industriel Bernières et demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités**

Réf. : [EI-GEN-2012-139](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet de développement de la phase II du Parc industriel Bernières et d'autoriser le Service du génie à présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet 2.1 – Projets à incidence urbaines ou régionales, pour l'exécution de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rues, d'éclairage, de signalisation routière.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-09-86**

**Engagement de la Ville à l'égard des travaux permanents d'aqueduc, d'égouts, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rues, d'éclairage, de signalisation routière pour la construction d'une nouvelle rue dans le secteur de l'Enviroparc l'Auberivière et demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités**

Réf. : [EI-GEN-2012-140](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet de construction d'une nouvelle rue

dans le secteur de l'Enviroparc l'Auberivière et d'autoriser le Service du génie à présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet 2.1 – Projets à incidences urbaines ou régionales, pour l'exécution de travaux permanents d'aqueduc, d'égouts, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rues, d'éclairage, de signalisation routière.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-87**

##### **Autorisation à une conseillère aux fins de sa participation à la 7<sup>e</sup> édition des Fleurons du Québec**

Réf. : [EI-TP-2012-036](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la conseillère Janet Jones à participer à la 7<sup>e</sup> édition des Fleurons du Québec qui aura lieu le 15 novembre 2012 à Saint-Hyacinthe et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-88**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux pour les travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc sur le chemin Pintendre et décret des travaux**

Réf. : [EI-GEN-2012-142](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux pour les travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc sur le chemin Pintendre (appel d'offres 2012-50-91) à Réal Huot inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 92 200,07 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux à être exécutés en régie.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-89**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture du paysage et en génie civil et maritime pour le**

**réaménagement d'une partie du secteur de la Traverse (quai et esplanade) et engagement à l'égard de ces travaux**

Réf. : [EI-GEN-2012-144](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en architecture du paysage et en génie civil et maritime pour le réaménagement d'une partie du secteur de la Traverse (quai et esplanade), (appel d'offres 2012-55-81) à Groupe IBI/DAA inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 952 430 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs à transmettre, lorsque les travaux seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-90**

**Cession du contrat de service de déneigement des poteaux d'incendie de l'arrondissement de Desjardins**

Réf. : [EI-TP-2012-037](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accepter la cession du contrat du service de déneigement des poteaux d'incendie de l'arrondissement de Desjardins attribué à Marc Bernier faisant affaires sous le nom de Gestion J.M. Bernier par la résolution CV-2011-10-02 à 9261-1318 Québec inc. immatriculée sous le numéro 1168145424 et représentée par Marc Bernier, administrateur.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-91**

**Modification de la résolution CV-2012-07-03 « Refonte du texte du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) »**

Réf. : [FSA-TRE-2012-034](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier la résolution CV-2012-07-03 « Refonte du texte du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986) » par le remplacement de l'annexe prévue à cette résolution par celle annexée à la

présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-09-92**

#### **Attribution de toponymes à certains édifices municipaux et d'un odonyme à une rue**

Réf. : [URBA-PSU-2012-012](#)

ATTENDU la recommandation du comité de toponymie de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer les toponymes suivants aux édifices municipaux et à une nouvelle rue apparaissant sur le plan annexé à la fiche de prise de décision URBA-PSU-2012-012 :

- édifice situé au 6900, boulevard de la Rive-Sud (secteur Lévis) :
  - Édifice Jean-Marie-Genest
- édifice situé au 340, 10<sup>e</sup> Avenue (secteur Pintendre) :
  - Édifice Gérard-Dumont
- secteur Saint-Étienne-de-Lauzon :
  - rue no 13 : rue du Froment

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-09-93**

#### **Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 845 564 et autres du cadastre du Québec (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

Réf. : [URBA-2012-090](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots 2 845 564, 2 845 558, 3 283 343, 2 845 553 et 2 845 547 du cadastre du Québec, d'une superficie de 10 872,37 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de la demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-94**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'emprises ferroviaires (secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

Réf. : [URBA-2012-091](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des emprises ferroviaires de Québec central situées sur les lots suivants :

✓ 2 295 793 du cadastre du Québec	36 118,9 mètres carrés
✓ 2 060 095 du cadastre du Québec	44 491,2 mètres carrés
✓ 2 295 794 du cadastre du Québec	67 037,0 mètres carrés
✓ 2 384 459 du cadastre du Québec	39 435,7 mètres carrés
✓ 2 384 458 du cadastre du Québec	13 146,6 mètres carrés
✓ 2 697 827 du cadastre du Québec	12 010,6 mètres carrés
✓ 2 697 835 du cadastre du Québec	13 822,0 mètres carrés
✓ 2 697 838 du cadastre du Québec	13 574,7 mètres carrés

en ajoutant la superficie des lots contigus ou réputés contigus suivants qui resteront la propriété de Québec central :

✓ 2 059 246 du cadastre du Québec	2 611,3 mètres carrés
✓ 2 697 562 du cadastre du Québec	281,6 mètres carrés

pour une superficie totale de 242 529,6 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de la demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-09-95**

**Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du**

**lot 2 359 816 du cadastre du Québec (secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy)**

Réf. : [URBA-2012-094](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 2 359 816 du cadastre du Québec, et plus précisément pour consentir une servitude en faveur de Bell Canada sur deux lisières de terrain, d'une superficie de 6,5 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de la demande.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-96**

**Modification de la résolution CV-2012-03-11 « Attribution d'un odonyme à certaines rues et attribution d'un nom à l'édifice de l'ancien hôtel de ville de Saint-Rédempteur »**

Réf. : [URBA-PSU-2012-013](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier la résolution CV-2012-03-11 « Attribution d'un odonyme à certaines rues et attribution d'un nom à l'édifice de l'ancien hôtel de ville de Saint-Rédempteur » par le remplacement de l'odonyme « rue de Oslo » par celui « rue d'Oslo ».

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-09-97**

**Avis sur la conformité du projet de ligne 120 kV d'Hydro-Québec situé entre les postes Chaudière (secteur Saint-Rédempteur) et Saint-Agapit**

Réf. : [URBA-2012-098](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'approuver la conformité du projet d'Hydro-Québec visant à aménager une ligne à 120 kV entre les postes Chaudière (secteur Saint-Rédempteur) et Saint-Agapit, aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville (avis d'intervention d'Hydro-Québec produit le

2 août 2012).

De demander à Hydro-Québec que les pylônes installés dans le périmètre d'urbanisation actuel et projeté, conformément à la carte D de l'annexe 8 du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec, incluant les agrandissements projetés de ce périmètre, soient des pylônes tubulaires et de transmettre la présente résolution à la Communauté métropolitaine de Québec afin d'obtenir son appui.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-09-98**

#### **Autorisation relative à des travaux de remplacement des revêtements des toitures du 1646, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas)**

Réf. : [URBA-2012-101](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda

Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

D'autoriser les travaux de remplacement des revêtements des toitures du bâtiment sis au 1646, route Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas), le tout respectant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'aménagement de la Ville (résolution COCUA-2012-00-08) ainsi que les objectifs et critères des règlements visés pour la nature des travaux décrits ci-dessous, en référence aux documents transmis les 24 et 26 octobre 2012 :

- restaurer le revêtement des toitures actuelles par un nouveau revêtement de tôle traditionnelle à baguettes, incluant le recouvrement des deux cheminées existantes en tôle lisse ou « à la canadienne », incluant les moulures de couronnement (une moulure de couronnement sera également installée sur la cheminée actuellement en brique);
- construire une nouvelle souche de cheminée, recouverte de tôle, à l'extrémité est de la toiture, identique et disposée de manière symétrique (par rapport au centre de l'élévation avant) à celle de l'extrémité ouest de la toiture.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-09-99**

#### **Affectation d'une partie des lots 2 432 948 et 2 433 057 du cadastre du Québec (rue Champagnat et boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis) à l'utilité publique**

Réf. : [DEV-2012-194](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De décréter que la partie du lot 2 432 948 du cadastre du Québec et la partie du lot 2 433 057 du cadastre du Québec, telles qu'elles sont montrées sur les plans annexés à la fiche de prise de décision DEV-2012-194, sont affectées à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-10-00**

**Bail à intervenir avec Bell mobilité inc. concernant la location d'une partie du lot 2 155 710 du cadastre du Québec (1<sup>re</sup> Avenue, secteur Saint-Romuald)**

Réf. : [DEV-2012-225](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure le bail à intervenir avec Bell mobilité inc. concernant la location par la Ville d'une partie du lot 2 155 710 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-225 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-10-01**

**Modification de la résolution CV-2012-08-69 « Expropriation d'une partie du lot 3 208 917 et du lot 4 242 550 du cadastre du Québec (boulevard de la Rive-Sud, secteur Saint-Romuald), renouvellement d'une réserve pour fins publiques et financement afférent », réf. : DEV-2012-165**

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De modifier la résolution CV-2012-08-69 « Expropriation d'une partie du lot 3 208 917 et du lot 4 242 550 du cadastre du Québec (boulevard de la Rive-Sud, secteur Saint-Romuald), renouvellement d'une réserve pour fins publiques et financement afférent » par le remplacement, au premier alinéa, des mots « réserve financière » par les mots « réserve foncière ».

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-10-02**

**Modification de la résolution CV-2011-11-85 « Demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et acquisition des lots 4 620 438 et autres lots du cadastre du Québec (secteur de la rue des Bourdaines, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) »**

Réf. : [DEV-2012-249](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De modifier la résolution CV-2011-11-85 « Demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et acquisition des lots 4 620 438 et autres lots du cadastre du Québec (secteur de la rue des Bourdaines, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) » par le remplacement du premier paragraphe du deuxième alinéa par le suivant :

- « ✓ d'acquérir à titre gratuit les lots 4 620 439, 4 620 451, 4 620 454 et 5 101 732 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés solidairement par 2969-5210 Québec inc., Madeleine Dubé et Les immeubles CEH s.e.n.c., d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rues sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition; ».

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-10-03**

#### **Cession de servitudes sur une partie des lots 4 429 390 et autres du cadastre du Québec en faveur de Bell Canada**

Réf. : [DEV-2012-253](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De confirmer que les parties des lots décrites et montrées à la fiche de prise de décision DEV-2012-253, ne sont plus affectées à l'utilité publique et de céder, au taux unitaire de 85 \$ le mètre carré, des servitudes de passage de lignes de télécommunication sur ces parties de lots, en faveur de Bell Canada, en exigeant toutefois que des aménagements paysagers soient réalisés autour des équipements de Bell Canada, les frais relatifs à ces transactions à être assumés par Bell Canada et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

### **CV-2012-10-04**

#### **Demande à la Commission scolaire des navigateurs concernant la cession à la Ville d'une partie du lot 4 640 161 du cadastre du Québec (boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis)**

Réf. : [DEV-2012-257](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De demander à la Commission scolaire des navigateurs de céder à titre gratuit à la Ville une partie du lot 4 640 161 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 130 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-257.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-05****Financement de la dépense relative au compactage du sol pour le futur site de l'aréna des deux glaces (secteur Saint-Romuald) ainsi qu'au retrait des luminaires**Réf. : [DEV-2012-261](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De financer la dépense relative au compactage du sol pour le futur site de l'aréna des deux glaces (secteur Saint-Romuald) ainsi qu'au retrait des luminaires au montant maximal de 50 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-06****Modification de la résolutions CV-2012-03-25 « Demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, acquisition des lots 5 004 622 et autres du cadastre du Québec, engagement de la Ville et affectation de lots à des fins d'utilité publique »**Réf. : [DEV-2012-262](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De modifier la résolution CV-2012-03-25 « Demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, acquisition des lots 5 004 622 et autres du cadastre du Québec, engagement de la Ville et affectation de lots à des fins d'utilité publique » par le remplacement, dans le premier alinéa, de la somme de « 74 178,80 \$ » par celle de « 76 097,40 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-07****Avis de motion du Règlement RV-2012-12-02 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et les animaux**Réf. : [DVC-SPO-2012-035](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-02 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et les animaux.

Ce règlement a pour objet de permettre l'utilisation d'une carabine à air comprimé par les athlètes membres d'un club de biathlon établi conformément à la loi et membre de l'Association des clubs de biathlon du Québec.

---

**CV-2012-10-08****Adoption du Règlement RV-2012-11-97 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [EI-GEN-2012-137](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-97 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie des rues des Lilas (secteur Saint-Rédempteur) et Nérée-Beauchemin (secteur Lévis) ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2012-11-97 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2012-10-09****Adoption du Règlement RV-2012-11-98 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome**Réf. : [EI-GEN-2012-137](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-98 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de diminuer la vitesse à 30 kilomètres à l'heure sur une partie de la rue de l'Église (secteur Saint-Jean-Chrysostome) ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2012-11-98 modifiant le Règlement numéro 97-946 concernant les limites au stationnement et à la vitesse, la localisation de signaux relatifs à ces sujets et remplaçant le règlement V93-747 et ses amendements de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-10-10**

**Adoption du Règlement RV-2012-12-01 fixant pour l'année 2012 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins**

Réf. : [DEV-2012-176](#) et [DEV-2012-176-C-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-12-01 fixant pour l'année 2012 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2012, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de décréter l'acquisition de lots à ces fins ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2012-12-01 fixant pour l'année 2012 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2012-10-11**

**Autorisation à un conseiller aux fins de sa participation à une activité au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc.**

Réf. : [DG-2012-128](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le conseiller Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice du Club lions de Breakeyville inc. qui aura lieu le 17 novembre 2012 à Sainte-Hélène-de-Breakeyville et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-12**

**Priorité accordée aux travaux de réaménagement de l'échangeur 314**

ATTENDU QUE les liens F et G sont prévus dans la planification de l'ex-Ville de Saint-Romuald depuis près de vingt-cinq ans et que les liens s'inscrivent dans le projet de développement d'un pôle majeur à la tête des ponts depuis le premier schéma d'aménagement de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière;

ATTENDU QUE ces liens sont identifiés et reconnus au schéma d'aménagement et de développement révisé de même qu'au plan d'urbanisme de la Ville de Lévis;

ATTENDU QUE le lien G, parallèle à l'autoroute 20 entre la 4<sup>e</sup> avenue et le chemin du Sault, diminuera la pression sur le réseau autoroutier;

ATTENDU QUE le réaménagement des bretelles de l'échangeur 314 par le ministère des Transports du Québec permettra d'aménager de nouvelles collectrices pour desservir adéquatement les secteurs nord et est de l'échangeur 314 en créant un lien plus direct avec l'autoroute Jean-Lesage;

ATTENDU QUE ce réaménagement est l'une des prémisses sur lesquelles s'articule le projet de développement du pôle Chaudière nommé « Carrefour Saint-Romuald »;

ATTENDU QUE ce projet permettra à terme de réduire de façon significative les fuites commerciales sur le territoire de la Ville de Lévis, évaluées annuellement à plus de 260 M \$, ainsi que la circulation automobile qui s'y rattache sur les ponts;

ATTENDU QUE le projet du « Carrefour Saint-Romuald » est un projet majeur de développement immobilier (400 M \$ d'investissements planifiés d'ici 2020 aux plans commercial, institutionnel et résidentiel);

ATTENDU QUE l'évaluation foncière potentielle du « Carrefour Saint-Romuald » est évaluée à 300 M \$ par la Ville (évaluation imposable) et à 400 M \$ par le Groupe Altus (investissements immobiliers);

ATTENDU QUE tout report des travaux du ministère des Transports du Québec au-delà de 2013 aurait pour effet de compromettre la rentabilité globale du projet et la santé financière des parties en présence;

ATTENDU QUE la direction régionale du ministère des Transports du Québec s'est engagée en août 2011 à ce que ces travaux soient effectués durant l'année 2013;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De demander au ministre des Transports du Québec de maintenir la priorité accordée aux travaux de réaménagement de l'échangeur 314.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-13**

**Félicitations au comité Centraide de la Ville**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le comité Centraide de la Ville et tous les participants au match de hockey qui a eu lieu le dimanche 28 octobre 2012, à Lévis, au bénéfice de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-14**

**Félicitations pour l'organisation de l'événement Passage**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Alexandre Isabelle et Pascal Brûlotte, directeur général du Patro de Lévis, pour l'organisation de l'événement Passage qui a eu lieu à Lévis le 31 octobre 2012.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-15**

**Félicitations à Groupe perspective**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Groupe perspective et son président Marcel Bérubé pour le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme au service de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-16**

**Félicitations au tournoi International pee-wee BSR**

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le tournoi International pee-wee BSR, son président Jeannot Demers et toute son équipe pour avoir remporté le prix P.-A. Duquette remis à titre de meilleur tournoi de hockey de la région.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-17****Félicitations à des employés de la Ville**

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les employés de la Ville Pierre Ouellet, Yves Trudel, Réal Pouliot et Vincent Fournier pour avoir permis à la Ville de recevoir le Grand prix santé et sécurité Chaudière-Appalaches en innovant par la réalisation d'un coupe-glace.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-18****Félicitations pour des prix reçus lors du gala de l'Association régionale de soccer de Québec**

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les récipiendaires suivants pour les prix reçus lors du gala de l'Association régionale de soccer de Québec qui a eu lieu à Lévis :

- ✓ André Levasseur des Rapides de Chaudière-Ouest, entraîneur de l'année, catégorie compétition ;
- ✓ Kassandra Bergeron du Titan de Saint-Étienne U-12, athlète féminine de l'année, catégorie participation ;
- ✓ le Titan de Saint-Étienne U-12, représenté par Patrick Sirois, équipe féminine de l'année Banque Laurentienne, catégorie participation ;
- ✓ le Festival-tournoi métro de Saint-Étienne, événement de l'année, catégorie régional ;
- ✓ Mélissa Roy, hommage spécial pour avoir représenté Saint-Étienne à la coupe du monde U-20.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2012-10-19****Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

---

**CV-2012-10-20****Période de questions**

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2012-10-21**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 20 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Danielle Roy Marinelli, mairesse

---

Danielle Bilodeau, greffière

---